

Extrait du Registre
des Délibérations du Conseil Municipal

DCM2025-113

Nombre de Conseillers en exercice : 53
Nombre de Conseillers présents à la séance : 38
Date de convocation : 12.12.2025
Date de publication : 29.12.2025

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DÉCEMBRE 2025 :

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre LHONNEUR, Maire.

Etaient présents : Raynald AVISSE, Jean-Claude COLOMBEL, Anne-Marie DESTRES, Christine DIEULANGARD, Irène DUCHEMIN, Karine FUMICHON, Benoît GOSSELIN, Xavier GRAWITZ, Catherine GUILLAIN, Geneviève GUIOC, Jean-Claude HAIZE, Laurence HOREL, Hervé HOUEL, Michel JEAN, Michel LAHOUGUE, Mary-Jane LE DANOIS, Sylvie LEBARON, Jean-Pierre LECESNE, Hervé LECONTE, Valérie LECONTE, Christian LEHECQ, Sylvie LELEDY, Jérôme LEMAITRE, Jacky LENOURY, Rosine LESIEUR, Sébastien LESNÉ, Gilbert LETERTRE, Jean-Pierre LHONNEUR, Hubert LHONNEUR, Jacky MAILLARD, Brigitte REGNAULT, Marc SCELLES, Jeannick SOURDIN, Denis TARDIVEAU, Martine TARDY, Pierrette THOMINE, Christian VANDROMME, Gérard VOIDYE.

Etaient excusés : Jean-Marc DARTHENAY, Amélie DAVID a donné procuration à Hervé HOUEL, Hubert JAMET, Maryse LE GOFF, Lionel LEVILLAIN a donné procuration à Christine DIEULANGARD, Vincent MAUNOURY a donné procuration à Raynald AVISSE, Annie PENNEC, Maxime PERIER a donné procuration à Valérie LECONTE, André PERRAMANT a donné procuration à Hubert LHONNEUR.

Etaient absents : Stéphanie DELAVIER, Nicolas GASSELIN, Marie-Agnès HEROUT, Marie LEPREVOST, Valérie MILLOT.

Monsieur Xavier GRAWITZ désigné conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, remplit les fonctions de Secrétaire.

TARIFS ET CONTRE-VALEUR DE PERFORMANCE EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT POUR L'ANNÉE 2026:

Tarifs 2026 :

Sur proposition du Conseil d'Exploitation de l'eau en date du 10 décembre 2025 et rapport de Monsieur le Maire, il vous sera demandé d'arrêter les tarifs pour l'eau et l'assainissement 2026 figurant dans le fascicule ci-joint.

Contre-valeur de performance eau potable et assainissement :

Vu le Code de l'environnement, et notamment ses articles L213-10-, et articles D213-48-12-8 à -13, et D213-48-35-2

Vu l'arrêté du 5 juillet 2024 relatif aux modalités d'établissement de la redevance sur la consommation d'eau potable et des redevances pour la performance des réseaux d'eau potable et pour la performance des systèmes d'assainissement collectif,

Vu l'arrêté du 5 juillet 2024 relatif au montant forfaitaire maximal de la redevance pour la performance des réseaux d'eau potable et de la redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif pris en compte pour l'application de la redevance d'eau potable et d'assainissement prévue à l'article L. 2224-12-3 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté du 10 juillet 1996 relatif aux factures de distribution de l'eau et de collecte et de traitement des eaux usées modifié

Vu l'avis favorable du conseil d'exploitation de la régie en date du 10 décembre 2025,

Considérant que les redevances de performance sont calculées selon la formule :

-Tarif 2026-2030 fixé par l'Agence de l'Eau × coefficient de modulation (compris entre 0,3 à 1),

Considérant qu'en 2025 le coefficient avait été fixé forfaitairement et qu'à compter de 2026 il est appliqué sur la base des performances de l'année N-2 (2024).

Selon les données de l'Agence de l'Eau le coefficient de modulation de performance eau potable en 2026 sera de **0.749**

Selon les données de l'Agence de l'Eau le coefficient de modulation de performance Assainissement collectif en 2026 sera de **0.329**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Valide les tarifs affichés au fascicule annexé à la présente délibération
- Fixe à compter du 1er janvier 2026, la contre-valeur des redevances performance eau potable et assainissement de la manière suivante :

Tarif 2026-2030 fixé par l'Agence de l'Eau	*coefficient de modulation	= redevance performance eau potable
0.148	*0.749	= 0.110

Tarif 2026-2030 fixé par l'Agence de l'Eau	*coefficient de modulation Modulable chaque année	= redevance performance assainissement
0.356	*0.329	= 0.117

Ces contrevaleurs seront facturées et recouvrées auprès des usagers du service public et reversées à la collectivité compétente (Agence de l'eau).

Ainsi délibéré – Suivent les signatures.

Pour extrait certifié conforme.

Carentan-les-Marais, le 19 décembre 2025.

Le Maire,
Jean-Pierre LHONNEUR



Le secrétaire de séance,
Xavier GRAWITZ





TARIFS 2026 SERVICES
ALIMENTATION EN EAU POTABLE
ET ASSAINISSEMENT

TARIFS 2026

BRANCHEMENTS EAUX USEES OU EAUX PLUVIALES

TARIFS POUR ETABLISSEMENT DES DEVIS		Prix Unitaire H.T	Unité	Quantité	Total en € H.T.
TERRASSEMENTS	Tranchée pour collecteur (longueur > 20m)	29,23 €	ml		0,00 €
	Tranchée pour collecteur (longueur < 20m)	105,97 €	ml		0,00 €
	Découpe de chaussée	16,38 €	ml		0,00 €
	Remblaiement et enlèvement de gravats	49,14 €	m3		0,00 €
	Fourniture et mise en place de sable ou graviers pour lit de pose	57,33 €	m3		0,00 €
	Fourniture et mise en place de grave 0/31,5	65,52 €	m3		0,00 €
	Remise en place de bordures de trottoirs	32,76 €	ml		0,00 €
	Dépose et repose du mobilier urbain	327,60 €	u		0,00 €
CANALISATIONS	Fourniture et pose de canalisation PVC jusqu'à 200mm	58,59 €	ml		0,00 €
	Fourniture et pose de canalisation fonte jusqu'à 200mm	175,77 €	ml		0,00 €
	Fourniture et pose de pièces de raccordement jusqu'à 200mm	146,48 €	u		0,00 €
	Fourniture et pose de coudes PVC jusqu'à 200mm	49,14 €	u		0,00 €
	Fourniture et pose de coudes fonte jusqu'à 200mm	781,20 €	u		0,00 €
	Fourniture et pose de grillage avertisseur	1,89 €	ml		0,00 €
RACCORDEMENTS	Raccordement de conduite sur regard existant	107,42 €	u		0,00 €
	Raccordement de branchement par culotte (fonte)	312,48 €	u		0,00 €
	Fourniture et pose d'un regard de branchement	229,32 €	u		0,00 €
	Fourniture et pose de tampon de fermeture en fonte C250	209,48 €	u		0,00 €
	Pièce de raccordement autres (... à préciser)	- €	u		0,00 €
REFECTIONS PROVISOIRES ET DEFINITIVES	Accottements non revêtus ou voie empierrée	11,47 €	m ²		0,00 €
	Revêtement provisoire en enrobé à froid	14,74 €	m ²		0,00 €
	Revêtement en enrobé à chaud (120kg/m ²)	85,05 €	m ²		0,00 €
PREPARATION, DIVERS	Préparation et installation/replis de chantier (Visite, DICT, piquetage, transfert matériel)	425,88 €	u		0,00 €
	Signalisations réglementaires (y compris déviation)	18,02 €	ens/l		0,00 €
	Dossier de récolement (triangulation, géoréencement et mise à jour de la base de données)	147,42 €	u		0,00 €
	Main d'œuvre complémentaire (travaux non listés)	65,52 €	h		0,00 €
Contrôle de branchement	Contrôle de conformité des installations d'eaux usées et d'eaux pluviales : contrôle d'un bâtiment pour une durée maximale de 1h30	126,00 €	u		0,00 €
	Contre visite : Vérification de la mise en conformité d'anomalies soulignés lors de la visite précédente	63,00 €	u		0,00 €
	Déplacement pour rendez-vous non honoré	37,80 €	u		0,00 €
	Surcoût horaire activé par exemple en cas de contrôle d'une durée supplémentaire à 1h30	50,40 €	h		0,00 €
	Contrôle permettant de statuer sur l'exonération de la redevance assainissement dans le cadre d'un comptage d'eau séparé	50,40 €	u		0,00 €
TOTAL HT :					0,00 €
+ TVA à 20 %					0,00 €
TOTAL TTC					0,00 €

TARIFS 2026

BRANCHEMENTS EAU POTABLE

TARIFS POUR ETABLISSEMENT DES DEVIS		Prix Unitaire H.T.	Unité	Quantité	Total en € H.T.
TERRASSEMENTS	Tranchée pour collecteur (longueur > 20m)	29,23 €	ml		0,00 €
	Tranchée pour collecteur (longueur < 20m)	105,97 €	ml		0,00 €
	Découpe de chaussée	16,38 €	ml		0,00 €
	Remblaiement et enlèvement de gravats	49,14 €	m3		0,00 €
	Fourniture et mise en place de sable ou graviers pour lit de pose	57,33 €	m3		0,00 €
	Fourniture et mise en place de grave 0/31,5	65,52 €	m3		0,00 €
	Remise en place de bordures de trottoirs	32,76 €	ml		0,00 €
	Dépose et repose du mobilier urbain	327,60 €	u		0,00 €
CANALISATIONS	Fourniture et pose de canalisation PE jusqu'à 200mm	58,59 €	ml		0,00 €
	Fourniture et pose de canalisation fonte jusqu'à 200mm	175,77 €	ml		0,00 €
	Fourniture et pose de pièces de raccordement jusqu'à 200mm	146,48 €	u		0,00 €
	Fourniture et pose d'éléments laiton (manchon, coude ...) jusqu'à 60mm	49,14 €	u		0,00 €
	Fourniture et pose d'éléments fonte jusqu'à 125 mm	781,20 €	u		0,00 €
	Fourniture et pose de grillage avertisseur	1,89 €	ml		0,00 €
RACCORDEMENTS	Fourniture et pose d'un collier de branchement (jusqu'à 60mm)	107,42 €	u		0,00 €
	Fourniture et pose d'un collier de branchement (jusqu'à 125mm)	205,07 €	u		0,00 €
	Fourniture et pose d'un citerneau (type rural - SOGEMAP)	195,30 €	u		0,00 €
	Fourniture et pose d'un citerneau (type urbain - compact - OPENFLEX)	273,42 €	u		0,00 €
	Fourniture et pose d'un citerneau multicompteur (GRAND MODULAIRE OU MULTICOMPTEUR)	244,13 €	u		0,00 €
	Plus value par compteur dans citerneau au dela de 2 compteurs	212,63 €	u		0,00 €
	Fourniture et pose de tampon de fermeture en fonte C250	185,54 €	u		0,00 €
	Fourniture et pose d'une nourrice pour 2 compteurs	98,28 €	u		0,00 €
	Plus-value pour compteur supplémentaire sur nourrice	37,80 €	u		0,00 €
	Fourniture et pose de pièce de raccordement autres (... à préciser)	- €	u		0,00 €
REFLECTIONS PROVISOIRES ET DEFINITIVES	Accottements non revêtus ou voie empierrée	11,55 €	m ²		0,00 €
	Revêtement provisoire en enrobé à froid	15,75 €	m ²		0,00 €
	Revêtement en enrobé à chaud (120kg/m ²)	85,05 €	m ²		0,00 €
PREPARATION, DIVERS	Préparation et installation/replis de chantier (Visite, DICT, piquetage, transfert matériel, main d'oeuvre)	425,88 €	u		0
	Signalisations règlementaires (y compris déviation)	18,02 €	ens/l		0
	Dossier de récolement (triangulation, géoréancement et mise à jour de la base de données)	147,42 €	u		0
	Main d'oeuvre complémentaire (travaux non listés)	65,52 €	h		0
	Enquête pour ouverture et fermeture de branchement (déplacement sur site pour identification)	94,50 €	u		0
	Mise en place d'un dispositif de relève à distance du compteur dans le cadre d'une demande ponctuelle ou suite à un refus de mise en place	94,50 €	u		0
	Enquête sur le poste de comptage à la demande de l'abonné hors ouverture et fermeture de branchement sans raisons particulières et hors responsabilité de la commune	75,60 €	u		0,00 €
	Frais de déplacement pour rendez vous non-honoré	37,80 €	u		0,00 €
	Frais de dépose d'un compteur DN15/20	50,40 €	u		0,00 €
TOTAL HT :					0,00 €
+ TVA à 20 %					0,00 €
TOTAL TTC					0,00 €



TARIFS 2026

EAU POTABLE*

ASSAINISSEMENT*

<i>CARENTAN/SAINT HILAIRE PETITVILLE</i>		<i>LES VEYS / SAINT-PELLERIN / CATZ / BREVANDS/MONTMARTIN-EN-GRAIGNES</i>		<i>TOUS SECTEURS : CARENTAN-SAINT HILAIRE PETITVILLE-LES VEYS-BREVANDS-CATZ-SAINT PELLERIN-MONTMARTIN EN GRAIGNES-SAINT COME DU MONT</i>	
Abonnement	49,00 €	Abonnement	49,00 €	Abonnement	30,00 €
frais ouverture/fermeture	50,00 €	frais ouverture/fermeture	50,00 €	1ère tranche (0 à 6 000m3)	2,3415 €
1ère tranche (0 à 500m3)	1,2400 €	1ère tranche (0 à 500m3)	1,7500 €	2ème tranche (6 001m3 à 12 000 M3)	1,7783 €
2ème tranche (501 à 6000m3)	1,0400 €	2ème tranche (501 à 1000m3)	1,0400 €	3ème tranche (12 001m3 à 24 000 M3)	1,6668 €
3ème tranche (au-delà de 6001 m3)	0,8400 €	3ème tranche (au-delà de 1001 m3)	0,8400 €	4ème tranche (sup à 24 000 M3)	1,4435 €
				taxe raccordement au tout à l'égout	

* tous les montants sont HT

VISAS

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 18 décembre 2025

Le Maire
 Jean-Pierre LHONNEUR